

LA MISSION DEFI HANDICAP VOUS ACCOMPAGNE



Au sein d'HOPPS Group et de ses filiales, la **Mission DEFI Handicap** accompagne les collaborateurs(trices) reconnu(e)s travailleurs handicapés durant leur parcours dans l'entreprise.

L'équipe DEFI est à votre disposition pour **répondre à vos questions**et vous accompagner dans vos démarches.
Elle mène également des actions de sensibilisation et suit la mise en oeuvre des **aménagements de poste** lorsque cela est nécessité par un handicap.

Des aides pour les salarié(e)s

Selon votre situation, plusieurs aides peuvent également vous être proposées :



L'Aide à la déclaration est versée aux salarié(e)s qui transmettent pour la 1ère fois à la Mission DEFI leur justificatif du statut de travailleur handicapé (ou son renouvellement)



La Subvention à l'appareillage est une aide financière pour l'achat d'un appareillage nécessité par un handicap



La Bourse DEFI
est proposée à l'ensemble
des collaborateurs(trices)
ayant à charge un enfant
ou un conjoint en situation
de handicap

Vous êtes concerné(e)?

Toutes les modalités ainsi que les formulaires de demande sont disponibles auprès de la Mission DEFI Handicap. Les formulaires peuvent également être demandés via le S.V.I (04.86.13.23.00) en sélectionnant le choix 7 puis l'option "Laisser un message".

Pour plus de renseignements ou toute demande d'aide, n'hésitez pas à nous contacter par mail (defihandicap@hopps-group.com) ou par courrier à l'adresse suivante : HOPPS Group Mission DEFI Handicap CS 30 460 - 13 592 Aix-en-Provence - Cedex 3















